

22,5 % de **matériau végétal** dans les bouteilles de 500 ml



Au printemps 2011, Coca-Cola a lancé sa bouteille PlantBottle® dans le Benelux. La bouteille est en partie fabriquée à partir de plastique d'origine végétale. Sa conception lui permet d'être recyclée telle quelle dans le circuit PMC existant. Sa production engendre en outre des émissions de CO₂ moindres que pour les bouteilles en PET classiques.

prevent **pack**

Des bouteilles **recyclables à 100 %**

Coca-Cola est actif sur le marché des boissons non alcoolisées. Ses marques principales sont Coca-Cola, Sprite, Fanta, Nestea, Chaudfontaine, Minute Maid et Aquarius. L'entreprise a mis au point sa bouteille PlantBottle® en 2009. En Belgique, son lancement a eu lieu au printemps 2011 pour les bouteilles de 500 ml de Coca-Cola, Coke light et Coke Zero.
« Nos bouteilles contenaient déjà 25 % de PET recyclé. À pré-

sent, elles comprennent également des matériaux végétaux à hauteur de 22,5 %. En outre, elles sont recyclables à 100 % », explique Jeroen Langerock, Corporate Identity, Public Affairs & Communications Director Belux chez Coca-Cola. Fin 2011, 80 millions de bouteilles PlantBottle® avaient déjà été mises sur le marché belge, soit l'équivalent de 15 % des bouteilles en PET de l'entreprise.

Intégration dans le circuit PMC

Le matériau végétal choisi pour la bouteille PlantBottle® est la canne à sucre. Celle-ci est convertie en bioéthanol, matière première pour obtenir du plastique d'origine végétale. Ce plastique est identique au PET classique. À l'œil nu, il est d'ailleurs impossible de distinguer une bouteille PlantBottle® d'une bouteille en PET classique.
« Un avantage majeur de la PlantBottle® est qu'elle s'intègre sans

problème dans la filière de collecte et de recyclage du PMC », poursuit Jeroen Langerock. « Le matériau des emballages PlantBottle® peut donc être recyclé et réutilisé. Cette caractéristique s'inscrit parfaitement dans notre vision, qui consiste à considérer nos emballages comme des matières recyclables et réutilisables, et non comme des déchets. »

Économie de **880 tonnes** de CO₂

L'utilisation de matériau renouvelable permet à Coca-Cola de réduire le recours aux combustibles fossiles et donc les émissions de CO₂ liées à la production de ses bouteilles. En 2011, l'entreprise a ainsi émis 880 tonnes de CO₂ en moins pour sa production destinée à la Belgique et au Luxembourg. Au niveau

mondial, la PlantBottle® a déjà permis au groupe d'économiser quelque 60.000 barils de pétrole.

D'ici 2020, l'entreprise entend remplacer l'ensemble de ses bouteilles PET par des bouteilles PlantBottle®.

bon à retenir

La bouteille PlantBottle® contient **22,5 % de matériaux à base de canne à sucre.**

La bouteille est en outre constituée de **25 % de PET recyclé** et est **recyclable à 100 %.**

Elle s'intègre **entièrement** dans le circuit de **collecte** et de **recyclage** du PMC.

22,5 % de **matériau végétal**
dans les bouteilles de 500 ml



Comment Coca-Cola produit-il et commercialise-t-il **la bouteille PlantBottle®**

Étape 1 :

sélection de la matière renouvelable

Après avoir étudié divers végétaux, Coca-Cola a opté pour la canne à sucre brésilienne, en raison de sa grande disponibilité, du fait qu'elle permet une culture durable et des connaissances déjà accumulées quant à son utilisation en tant qu'emballage. L'entreprise a collaboré avec une ONG locale afin d'identifier la source la plus responsable, c'est-à-dire ne contribuant pas à la déforestation et n'entrant pas en concurrence avec la production alimentaire.

Étape 2 :

adaptation de la chaîne logistique

La bouteille PlantBottle® a nécessité de déployer un deuxième circuit logistique. L'approvisionnement, le formage et la production diffèrent en effet des processus existant pour les autres bouteilles. Après la récolte de la canne à sucre, la transformation en bioéthanol est effectuée sur place. Le préformage des bouteilles est ensuite réalisé en France. Enfin, les bouteilles destinées au marché belgo-luxembourgeois sont soufflées sur le site de production à Anvers.

Étape 3 :

communication claire envers les consommateurs

La bouteille PlantBottle® est dotée d'une étiquette spéciale informant les consommateurs de sa teneur en matières végétales, ainsi que de sa recyclabilité à 100%. Lors du lancement de la bouteille, un dépliant a été inséré dans les six-packs. Coca-Cola a en outre mis sur pied une campagne d'affichage dans les villes, ainsi qu'une campagne dans les médias.

Jeroen Langerock, Corporate Identity,
Public Affairs & Communications Director
Belux, Coca-Cola

« D'ici 2020, Coca-Cola s'est fixé pour objectif d'utiliser la bouteille PlantBottle® pour l'ensemble de ses boissons vendues dans des bouteilles PET. »

Coca-Cola et l'environnement

- Chacun des emballages de Coca-Cola répond à sa stratégie des 4R : **Reduce, Recycle, Re-use et Renew.**
- Le site Web interactif www.traceyourcoke.be informe les citoyens sur les **efforts environnementaux** menés par Coca-Cola et les encourage à adopter un comportement environnemental responsable.
- L'entreprise a introduit des systèmes de gestion de l'énergie pour ses installations de refroidissement. Cette mesure lui permet d'**économiser 35 % d'énergie par appareil.**
- Les camions de Coca-Cola Belgium sont limités à une vitesse de **80 km/h** afin d'émettre jusqu'à 15 % de CO₂ en moins.
- L'entreprise adopte des programmes de **gestion responsable de l'eau**, de réutilisation de l'eau de rinçage (pour le refroidissement de machines, par exemple) et de protection des régions de captage de l'eau de source à Chaudfontaine.

www.cocacolabelgium.be